

CONTRAT DE RESERVATION

(à nous retourner)

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____

 Ville : _____ CP : _____ Pays : _____
 Tél : _____ Né(e) le : _____ Profession : _____
 E-mail : _____

Membres de la famille :

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____
 Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____
 Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____
 Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____
 Chien : Oui Non

Je m'engage à réserver :

Emplacement pour _____ personnes
 Mobil-Home pour _____ personnes
 Résidence mobile pour _____ personnes

du : _____ au : _____
 Banque : _____ N° de chèque : _____
 EDF Arrivée : _____ Départ : _____

Total séjour : _____ € Acompte : _____ €
 Solde : _____ €

J'ai pris connaissance de vos conditions de réservation et de vos tarifs, que je déclare accepter.

Je m'engage à régler le solde de ma réservation un mois avant mon arrivée.

Date et Signature : _____
 (précédées de la mention "lu et approuvé")

TARIF 2012

(par jour)

Emplacement 1 à 2 personnes + EDF 6 A :

Basse saison : 16 €
 Moyenne saison : 18 €
 Haute saison : 20 €

Personne supplémentaire : 7 €
 Visiteur : 4 €
 Accès piscine : GRATUIT
 EDF 6 A : GRATUIT
 Taxe séjour : 0,30 €/jour (> 12 ans)
 Chien (en laisse) : 2 €



LOCATION MOBIL-HOME / RÉSIDENCE MOBILE

(Tarif semaine)

	1/2 pers.	3/4 pers.	5 pers.
Basse saison	200€ - 290€	280€ - 340€	380€ - 420€
Moyenne saison	270€ - 350€	340€ - 420€	450€ - 550€
Haute saison	320€ - 520€	420€ - 520€	490€ - 610€

Tarif longue durée à partir de 4 semaines : 5 % de réduction.
 Réservation : 30 % de la somme totale du séjour.
 EDF : 25 kws par semaine gratuit, au-delà 0,50 € le kw supp.

Basse saison : 28/04 au 26/05
 Moyenne saison : 26/05 au 07/07 et du 25/08 au 01/09
 Haute saison : 07/07 au 25/08

LOCATION

Frigidaire - Micro-ondes - Téléviseur - Ventilateur

15€ par semaine ou
 Forfait 40€ pour 3 semaines ou
 Forfait 50€ pour 4 semaines.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Réservation :

Toute réservation est nominative et ne peut être cédée.

La réservation ne devient effective qu'après notre accord et après réception de votre contrat de réservation dûment rempli et accompagné de votre acompte, le solde étant payable un mois avant la date prévue dans les lieux. Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Nous conserverons votre option 8 jours après la demande. Passé ce délai nous annulerons, considérant que vous ne donnez pas suite.

2. Location d'un emplacement :

Les emplacements sont loués de 12 h à 12 h le lendemain et doivent être occupés avant 20 h.

3. Location d'un hébergement :

Par semaine : du dimanche 16 h au dimanche suivant 10 h et doit être occupé avant 20 h.

4. Caution :

Une caution de 160 € par Mobil-Home sera demandée à l'arrivée. La caution sera restituée 15 jours après le départ, après déduction des éventuels frais de remise en état des lieux, de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme de 30 € sera retenue si la location n'a pas été nettoyée le jour du départ.

L'inventaire vous sera remis à l'arrivée, vous aurez 24 heures pour signaler toute anomalie. Passé ce délai, les observations ne seront pas prises en compte.

5. Annulation :

L'acompte reste acquis au propriétaire et celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux.

6. Occupation :

La direction se réserve le droit de modifier l'affectation de la réservation.

7. Non occupation :

En l'absence de lettre recommandée ou de télégramme, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat. L'acompte reste alors acquis au propriétaire et celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour. Les messages téléphoniques ne sont pas pris en compte.

8. Contenu de la location :

Chaque location est meublée, et contient tout le matériel de cuisine, la literie nécessaire, à l'exception des draps (location possible sur place, sur réservation).

9. Règlement intérieur :

Toute personne doit se conformer au règlement intérieur du camping. L'accès ou la sortie du camping est interdit aux véhicules de 23 h à 7 h.

10. Capacité :

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de vacanciers dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les clients supplémentaires. Nous ne tolérons pas de tente en surplus sur l'emplacement.

Les suppléments (invités, etc.), doivent être impérativement déclarés et payés à la réception.

11. Paiement des charges :

Le relevé EDF se fait à l'arrivée et au départ du Mobil-Home, par le locataire et le responsable. Les modalités de calcul sont précisées dans la fiche de tarif.

12. Bracelet :

Un bracelet par personne vous sera remis à l'arrivée. Il devra être porté visiblement à la piscine et dans le camping durant votre séjour, afin de pouvoir interdire l'accès aux personnes étrangères au camping qui pourraient y créer perturbations et nuisances.

13. Litiges :

En cas de litiges, seront seuls compétents les tribunaux de Béziers.